



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## RER

Question orale n° 515

### Texte de la question

M. Jacques Kossowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'indispensable prolongement du réseau Eole (RER E) de Saint-Lazare/Haussmann jusqu'à La Défense. Depuis juillet 2006, sous l'impulsion de l'État, un ambitieux plan de modernisation est en cours de réalisation dans le quartier de La Défense. L'ensemble des acteurs locaux tels que l'EPAD, l'EPASA, le conseil général des Hauts-de-Seine, les différentes communes comme Courbevoie ou Puteaux ont créé une forte synergie de leurs moyens afin de faire émerger un territoire économique majeur pour l'Île-de-France et plus largement pour l'attractivité de notre pays. Or l'accès à La Défense par les transports publics actuels connaît une véritable asphyxie. En effet, quelque 450 000 voyageurs y transitent chaque jour. Les lignes A du RER et 1 du métro sont ainsi saturées, rendant très difficiles les conditions de transport des salariés et des visiteurs. De plus, la liaison avec les principaux points d'accès à l'international est proprement indigne du premier quartier d'affaires européen. Une solution existe mais il faut désormais une volonté politique forte pour la mettre en oeuvre. L'extension ouest de la ligne E du RER (réseau EOLE) permettrait de fluidifier la ligne RER A notamment sur le périmètre Défense-Châtelet en assurant une liaison directe avec le pôle Europe-gare du Nord-gare de l'Est-hub Charles de Gaulle, tout en prolongeant l'axe historique est-ouest vers le Mantois. Eole peut ainsi résoudre les problèmes de capacité et de sécurité de fonctionnement. Sans l'allongement de ce réseau, la modernisation en cours du quartier de la Défense n'a plus aucun sens. Attractivité doit rimer avec accessibilité. Avec le soutien de quatorze grands chefs d'entreprises internationales, de l'association des utilisateurs de La Défense, il lui demande donc de lancer rapidement ce projet d'extension d'Eole afin qu'il soit opérationnel dans les toutes prochaines années.

### Texte de la réponse

#### PROLONGEMENT DU RER EOLE JUSQU'À LA DÉFENSE

M. le président. La parole est à M. Jacques Kossowski, pour exposer sa question, n° 515, relative au prolongement du RER Eole jusqu'à La Défense.

M. Jacques Kossowski. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'aménagement du territoire, le 25 juillet 2006, l'État, par la voix de deux de ses ministres, Nicolas Sarkozy et Dominique Perben, lançait un ambitieux plan de renouveau pour le quartier de La Défense.

À la suite de ce lancement, l'ensemble des acteurs locaux tels que l'EPAD, l'EPASA, le conseil général des Hauts-de-Seine et les différentes communes, comme Courbevoie ou Puteaux, ont créé une importante synergie de leurs moyens visant à renforcer l'attractivité de ce territoire économique majeur pour l'Île-de-France et, plus largement, pour notre pays.

Il convient de rappeler que ce site dispose d'atouts conséquents comme la présence de quelque 1 500 sièges sociaux, de 3 millions de mètres carrés de bureaux, de 600 000 mètres carrés de logements et de 200 000 mètres carrés de commerces.

Par ailleurs, est prévue, dans les prochaines années, la construction de 300 000 mètres carrés de bureaux neufs, avec notamment de nouvelles tours, dont la prestigieuse tour Phare.

En termes humains, La Défense, c'est aussi 20 000 habitants, quelque 150 000 salariés et 300 000 visiteurs par

an. D'ici à 2015, 3 400 habitants et 38 000 emplois supplémentaires seront basés sur le territoire de l'EPAD et sa périphérie.

Or, dans ce contexte d'expansion, l'accès à La Défense par les transports publics actuels connaît une véritable asphyxie. En effet, 450 000 voyageurs en provenance de Paris et de l'ouest parisien transitent chaque jour par ce pôle multimodal. Les lignes A du RER et 1 du métro sont ainsi saturées, rendant très difficiles les conditions de transport des salariés et des visiteurs. De plus, la liaison avec les principaux points d'accès à l'international est proprement indigne du premier quartier d'affaires européen.

Une solution existe, mais il faut désormais une volonté politique forte pour la mettre en oeuvre. L'extension ouest de la ligne E du RER - le réseau Eole - permettrait de fluidifier la ligne RER A, notamment sur le périmètre Défense-Chatellet, en assurant une liaison directe avec le pôle Europe Gare du Nord-Gare de l'Est-hub Charles-de-Gaulle, tout en prolongeant l'axe historique est-ouest vers le Mantois.

Eole peut ainsi résoudre les problèmes de capacité et de sécurité de fonctionnement. Sans l'allongement de ce réseau, la modernisation en cours du quartier de La Défense devient anachronique. Comment, sans des infrastructures de transport performantes, est-il possible d'imaginer poursuivre le développement et accroître l'influence de La Défense ? Attractivité doit rimer avec accessibilité.

Avec le soutien de quatorze grands chefs d'entreprises internationales et de l'Association des utilisateurs de La Défense, AUDE, je souhaite, monsieur le secrétaire d'État, que l'État prenne rapidement la décision de lancer le projet d'extension Eole.

Ce lancement s'avérerait cohérent en termes d'aménagement du territoire, car il permettrait d'achever les travaux à peu près en même temps que la fin du programme de rénovation de La Défense.

De plus, un tel projet pourrait, me semble-t-il, s'inscrire dans la logique défendue en cette période de crise par le Président de la République, qui consiste à investir dans la réalisation d'infrastructures publiques, notamment en matière de transport.

M. le président. La parole est à M. Hubert Falco, secrétaire d'État chargé de l'aménagement du territoire.

M. Hubert Falco, *secrétaire d'État chargé de l'aménagement du territoire*. Monsieur le député, la vitalité économique du quartier d'affaires de La Défense et son développement en un véritable pôle de rang mondial constituent un levier important pour assurer le développement économique de la région capitale, pour lequel l'État a engagé, comme vous le savez, une mission particulière, confiée à mon collègue et ami Christian Blanc. Dans cet objectif, vous avez raison, monsieur le député, il faut sécuriser l'accessibilité de ce quartier.

Concernant les difficultés rencontrées par les usagers sur le RER A, le plan de modernisation du matériel et de l'exploitation, engagé par la RATP et soutenu par l'État, doit permettre d'augmenter sensiblement l'offre de trains, et donc de fiabiliser le service. Cependant, pour lutter contre la saturation de cet axe, il faut aussi permettre un élargissement du bassin d'attraction de La Défense en facilitant l'accès depuis le nord et le sud.

Le projet de prolongement d'Eole vers La Défense, dont les études préliminaires ont débuté il y a un an sous l'égide du STIF, n'est qu'une solution partielle à la désaturation de la ligne A : entre 3 000 et 5 000 passagers en heure de pointe. Nous estimons que La Défense, mais aussi les autres grands pôles économiques de la région, doivent être puissamment desservis. C'est la raison pour laquelle le tracé d'un nouveau réseau de transport, rapide et à haute capacité, est actuellement étudié au plan technique et financier par le secrétariat d'État chargé du développement de la région capitale. L'objectif de ce réseau est double : désaturer les trafics transitant par le coeur de Paris et permettre le développement économique de la région capitale. Le réseau permettra, entre autres, de relier directement La Défense à l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Le principe de ce dispositif sera arrêté par le Gouvernement dans les toutes prochaines semaines.

M. le président. La parole est à M. Jacques Kossowski.

M. Jacques Kossowski. Monsieur le secrétaire d'État, La Défense, comme je l'ai dit, c'est beaucoup de salariés et d'entreprises. Et vous savez très bien que dans les dix ans qui viennent, ce quartier accueillera encore de nouvelles entreprises. Pour que le prolongement d'Eole devienne effectif, il faut environ dix ans, le temps d'être sûr de trouver le financement et de mener à bien toutes les études nécessaires. Or, depuis x années, on repousse sans cesse ce projet à plus tard. S'il doit en être ainsi que le Président de la République ou le secrétaire d'État nous dise d'arrêter le renouveau de La Défense !

Ce n'est pas la peine de faire venir des présidents étrangers, d'avoir beaucoup de maîtres d'ouvrage, si c'est pour dire : " Après tout, nous verrons bien ". Il faut une décision très rapide, que l'on ne peut pas repousser à plus tard.

## Données clés

**Auteur** : [M. Jacques Kossowski](#)

**Circonscription** : Hauts-de-Seine (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question** : Question orale

**Numéro de la question** : 515

**Rubrique** : Transports urbains

**Ministère interrogé** : Transports

**Ministère attributaire** : Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 27 janvier 2009, page 598

**Réponse publiée le** : 28 janvier 2009, page 781

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 janvier 2009